



# Mon assureur me propose l'avocat de ma protection juridique. Une bonne idée ?

Conseils pratiques publié le 03/09/2019, vu 947 fois, Auteur : [N°11 Avocats - Maître Scandolera](#)

**Victime d'un accident de la route ? Votre assurance vous propose de profiter de l'avocat de votre protection juridique. Vous pensez qu'il est de votre côté ? Hélas, ce n'est pas le cas, découvrez ici pourquoi.**

Vous avez été victime d'un accident de la route ? Depuis vous vous retrouvez dans un véritable bras de fer avec votre assureur ? Vous avez pourtant cotisé de nombreux mois, parfois même de nombreuses années, pour avoir le droit à une indemnisation en cas d'accident. Vous souhaitez donc à juste titre faire valoir ce droit le moment venu. Cependant, votre assureur ne l'entend pas de cette oreille et refuse de vous verser votre indemnité. La procédure s'éternise et votre assurance vous propose de profiter de l'avocat de votre protection juridique. Vous pensez alors que vous allez enfin avoir une personne de votre côté pour pouvoir faire valoir vos droits. Hélas, ce n'est pas le cas, nous vous proposons de comprendre pourquoi.

## L'avocat inclus dans ma protection juridique

Celui-ci est alors mandaté par votre assurance, de ce fait **il n'est pas votre avocat, mais bien celui de l'assurance**. Cela ne remet pas du tout en question ses compétences ou encore son intégrité, mais cela signifie seulement que celui-ci travaille pour son client.

Dans ce cas, le client ce n'est pas vous. Il sera donc plutôt à la recherche d'un compromis. D'une façon générale, les compagnies d'assurance agissent dans leurs intérêts, car ce sont des entreprises. C'est pourquoi, il est important d'être vigilant quant à la proposition qui vous sera faite. En effet, l'indemnisation peut ne pas être à la hauteur de ce que vous pourriez toucher ou encore, elle peut vous être tout simplement refusée ([découvrez ici quoi faire si cela vous arrive](#)). De plus, il faut prendre en considération la complexité des calculs qui sont réalisés afin de connaître le montant des indemnités auquel vous avez droit, car il en existe plusieurs. Par exemple, cela peut inclure la réparation des dommages corporels, l'indemnisation résultant de la perte de salaire, etc.. Il est donc difficile de s'y retrouver sans l'aide d'un expert. C'est pour ces différentes raisons qu'il est préférable de choisir un [avocat spécialisé en accident de la route](#).

## L'avocat de la protection juridique VERSUS l'avocat en assurance

Comme nous l'avons vu, l'avocat proposé par votre assureur ne sera pas totalement impartial. C'est pourquoi, il est dans votre intérêt d'opter pour un avocat en accident de la route qui lui, sera employé par vos soins. De ce fait, il sera soucieux d'obtenir le meilleur pour vous et seulement vous, sans se soucier des intérêts des assureurs, contrairement à un avocat qui serait employé par votre assurance. Vous bénéficiez d'un délai de 2 ans pour signaler votre désaccord à votre assureur par courrier recommandé. Vous pouvez alors faire appel à un professionnel spécialisé dans ce secteur. Celui-ci vous permettra, en plus, de bénéficier de nombreux autres avantages. Parmi eux, nous citerons un gain de temps considérable, car vous ne le perdrez plus à réaliser des démarches inutiles et vaines. Dans le cas où un tiers est engagé, il a également été constaté que les indemnités proposées sont souvent plus élevées que celles que vous auriez pu obtenir sans l'assistance de ce spécialiste. Plus vous contacterez rapidement votre professionnel, plus il vous fera profiter de son expertise en vous conseillant tout au long de vos démarches. Il est ainsi un précieux soutien qui vous accompagnera durant toute cette période qui peut s'avérer stressante et difficile.

## Un exemple concret

Vous partez d'Aix-en-Provence et vous vous rendez à Marseille chez des amis. Sur la route, une voiture vous percute, en plus des dégâts matériels vous êtes victime d'un accident corporel. Vos blessures entraînent un séjour à l'hôpital de longue durée et votre retour à la vie active ne peut pas s'effectuer avant de nombreux mois. Pour des raisons propres au fonctionnement de votre compagnie d'assurance considère que la situation fait partie des clauses d'exclusions. En d'autres termes, elle refuse de vous verser l'indemnité à laquelle vous pensiez pouvoir prétendre, car d'après elle, les circonstances de l'accident ne sont pas prises en charge dans votre contrat. Cette situation est hélas très courante et peut vous mettre dans une situation très délicate, pouvant alors vous placer en grande difficulté financière.

Nombreuses sont alors les personnes qui ne vont pas contester cette décision que ce soit parce qu'elles ont une confiance aveugle dans leur assurance, par manque de temps, de moyens, par timidité ou autres. Les assureurs profitent de cette faille. Cependant, dans de nombreux cas, **l'assuré, s'il prend la peine de contester la décision, recevra l'indemnisation qui lui est due.** Dans le cas de notre exemple, faire appel à un avocat à Marseille ou bien un avocat à Aix-en-Provence, en fonction de ce qui est le plus pratique pour la victime, serait alors un atout considérable et le meilleur choix. Il bénéficiera ainsi d'un accompagnement personnel de qualité pour régler ce litige. Si vous choisissez de contester sans être aidé par un professionnel, il se peut que vous vous sentiez débordé par les termes juridiques complexes employés. Votre assurance finira par vous proposer les services de l'avocat de votre protection juridique, vous pouvez alors voir son arrivée comme un soulagement, mais ne vous y trompez pas, celui-ci vous permettra seulement de trouver un compromis avec votre assureur.

Afin de faire valoir pleinement les droits pour lesquels vous avez rigoureusement cotisé au fil des mois, il est important de bien choisir votre avocat spécialisé en accident de la route et de ne pas vous laisser entraîner par les assureurs qui protègent avant tout leurs intérêts. N'hésitez plus et contactez un avocat indépendant de votre assurance ou mutuelle.